

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2020-09-08

PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la grande salle du Centre communautaire, située au 311, de la rue de l'Église à Albanel, le mardi 8 septembre 2020 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Est absent : M. Tommy Laliberté, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de secrétaire-trésorière.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'août 2020
 - 5.2 Rapport des revenus d'août 2020
 - 5.3 Nomination du maire suppléant
 - 5.4 Remboursement au fonds de roulement
 - 5.5 Caisse populaire Desjardins – Refinancement du prêt n° 3
6. **TRANSPORTS**
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Englobe corp. – Offre de services professionnels pour une étude hydrogéologique sur un puits municipal existant
8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment d'août 2020
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 PRIMADA – Acceptation du dépôt de la demande d'aide financière

10. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS

10.1 Demandes de dons et commandites pour août 2020

11. RÉOLUTIONS

11.1 Gouvernement du Québec – Demande d’une programmation accès-logis

11.2 Régie intermunicipale de sécurité incendie – Acceptation du règlement d’emprunt 010-2020

11.3 Proclamation des *Journées de la culture*

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

15. CORRESPONDANCE

16. SUIVI DES COMITÉS

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

20-189

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel adopte l’ordre du jour tel que présenté en laissant l’ordre du jour ouvert à d’autres sujets.

20-190

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2020

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel décrète l’exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020.

20-191

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **417 460,44 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Stéphanie Marceau, CPA, CA
Directrice générale

5. ADMINISTRATION

20-192

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'août 2020 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	142 052,10 \$
Comptes payés	214 636,29 \$
Salaires nets d'août 2020 + REER d'août	60 772,05 \$
Total :	417 460,44 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS D'AOÛT 2020

Le rapport des revenus pour le mois d'août 2020, d'une somme de **67 569,03 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par la directrice générale.

20-193

5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut désigner, pour la période qu'il détermine, un conseiller en tant que maire suppléant comme prévu à l'article 116 du *Code municipal du Québec*,

DE CE FAIT,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Stéphane Bonneau, conseiller au siège numéro 4, à titre de maire suppléant pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

Le maire suppléant est mandaté avec tous les pouvoirs qui lui sont dévolus, à siéger aux assemblées de la MRC de Maria-Chapdelaine en remplacement de la mairesse actuelle, lors de vacances ou autres.

20-194

5.4 REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel procède au remboursement d'une somme de 17 000 \$ au fonds de roulement, soit :

- Aqueduc Denis Marcil (2^e versement de 5)..... 8 000 \$;
- Camion (4^e versement de 6)..... 9 000 \$;

20-195

5.5 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS – REFINANCEMENT DU PRÊT N° 3

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué un emprunt de 75 000 \$ dans le cadre du Règlement d'emprunt n° 16-211 afin de procéder à des dépenses en immobilisations;

ATTENDU QUE la date d'échéance du terme dudit prêt est le 15 août 2020 et qu'il doit être renouvelé;

ATTENDU QUE la directrice générale a négocié les conditions du refinancement avec la Caisse populaire des Plaines boréales et qu'elle a obtenu un taux d'intérêt de 3,16 % sur 5 ans;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de la Caisse populaire des Plaines boréales pour le refinancement d'un emprunt de 75 000 \$ à l'origine, pour une durée de 5 ans à raison de 7 500 \$/an à un taux d'intérêt de 3,16 %.

Le conseil municipal autorise la directrice générale et la mairesse à signer tout document se rapportant à ce dossier.

6. TRANSPORTS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

20-196

7.1 ENGLLOBE CORP. – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE SUR UN Puits MUNICIPAL EXISTANT

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel capte l'eau d'un lac et qu'elle rencontre plusieurs problèmes de qualité de l'eau depuis quelques années;

ATTENDU QUE le nombre de nouvelles propriétés est sans cesse croissant;

ATTENDU QU'un puits de captage est déjà aménagé dans le secteur de la prise d'eau de surface;

ATTENDU QU'il serait souhaitable de réaliser des essais de pompage avec le prélèvement d'échantillons d'eau afin d'évaluer la capacité de ce puits ainsi que la qualité de l'eau prélevée qui permettraient d'évaluer la capacité d'alimentation pour potentiellement remplacer l'alimentation en eau potable municipale actuelle (prise d'eau de surface);

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de services professionnels de l'entreprise Englobe corp. pour une étude hydrogéologique et essais de pompage sur un puits municipal existant près du secteur de la prise d'eau de surface.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT D'AOÛT 2020

Le rapport de l'inspecteur pour le mois d'août fait état de :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de construction (rés.)	1	400 000 \$
Permis de construction (autre)	4	74 600 \$
Permis de rénovation	13	246 200 \$
Recherche pour certificat de localisation	1	

9. LOISIRS ET CULTURE

20-197

9.1 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMI DES AÎNÉS (PRIMADA) – ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide du programme;

ATTENDU QU'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le dépôt de la demande d'aide financière et confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

10. DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS

20-198

10.1 DEMANDES DE DONS ET COMMANDITES POUR SEPTEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reçoit plusieurs demandes de dons et commandites chaque mois;

CONSIDÉRANT QU'il est plus simple de regrouper ces demandes afin d'en faciliter l'analyse et la présentation;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise les versements de dons aux organismes suivants :

CALACS Entre Elles – Demande d'aide financière	200 \$
Total	200 \$

11. RÉSOLUTIONS

20-199

11.1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – DEMANDE D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Le conseil accepte également de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé, et au ministre des Finances, monsieur Éric Girard.

20-200

11.2 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 010-2020

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT a présenté un projet visant l'acquisition d'un camion échelle;

ATTENDU QUE, pour ce faire, la Régie GEANT doit adopter un règlement d'emprunt correspondant au montant dudit camion remboursable sur une période de 15 ans;

ATTENDU QUE les documents à cet effet ont été remis aux Municipalités au cours des derniers mois;

ATTENDU QUE, pour poursuivre la procédure du MAMH, les municipalités et la MRC doivent approuver le règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel approuve l'adoption du règlement d'emprunt n° 010-2020 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT d'un montant de 650 000 \$ pour l'achat d'un camion échelle.

20-201

11.3 PROCLAMATIONS DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité d'Albanel et de la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

15. CORRESPONDANCE

16. SUIVI DES COMITÉS

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- Une rencontre de l'Association des sportifs afin d'étudier les cartes pour déterminer un tracé pour la circulation de « fat bike »;
- Le projet de 2 millions de dollars pour l'asphaltage de la piste cyclable entre Albanel et Girardville;

- Le respect des mesures de sécurité lors de la location du chalet de l'Association des sportifs;
- Un suivi en rapport au tournoi de balle qui a reçu peu d'assistance en raison de la température, la visite de la police sur le site et les mesures de sécurité;
- L'assemblée générale annuelle de la maison des jeunes « La Piaule »;
- La séance publique de la MRC le mercredi le 9 septembre à Dolbeau-Mistassini et le comité de travail qui s'est tenu à Normandin;
- La visite de la congèlerie l'Héritier, les défis des ressources humaines et de l'environnement (rejet d'eau).

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, aucun public n'assistait à la séance et il n'y a donc eu aucune question.

20-202

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 05.

Fait et passé à Albanel en ce huitième jour de septembre 2020.

FRANCINE CHIASSEON, mairesse

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, directrice générale